

# les Conseils de quartier du 11<sup>e</sup>



**Impliquez-vous  
dans la vie locale  
et municipale!**



**MAIRIE DU 11<sup>E</sup>**



## Qu'est-ce qu'un Conseil de quartier ?

Un Conseil de quartier est un lieu d'information, de débat, de proposition et de concertation sur toutes les questions intéressant la vie locale et municipale.

Il est composé d'habitants du quartier et de personnes y exerçant une activité professionnelle.

Il y a 5 Conseils de quartier dans le 11<sup>e</sup> arrondissement.

## A quoi ça sert ?

### LA PARTICIPATION AUX DÉBATS POUR LES GRANDS PROJETS DE LA VILLE

Les Conseils de quartier sont mobilisés pour des concertations à l'échelle parisienne comme la conception du Plan local d'urbanisme, le Plan de déplacements de Paris, le réaménagement de la Place de la République, etc.

### L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE DANS LE QUARTIER

Les Conseils de quartier mettent en place des actions de terrain comme des visites propreté avec les services de la Ville, émettent des avis lors des travaux de voirie ou d'aménagement engagés dans leur quartier, s'expriment sur les services municipaux ou les besoins sociaux dans l'arrondissement.

### L'ANIMATION DU QUARTIER ET LE LIEN SOCIAL ENTRE LES HABITANTS

Les Conseils de quartier organisent des ciné-clubs ou participent à des fêtes de quartier, des balades culturelles, des repas solidaires avec les sans-abris, dans le but de favoriser les échanges entre les habitants.



# Comment ça marche ?



Les **Conseils de quartier** sont ouverts à tous. Chacun peut venir débattre et participer aux initiatives prises dans l'intérêt du quartier et de ses habitants.

Une **équipe d'animation** est constituée afin d'organiser les travaux du Conseil. Elle prépare et anime les réunions, elle fait circuler l'information, elle encourage la participation de tous. L'équipe est constituée d'habitants volontaires qui s'engagent pour deux ans.

Des **commissions thématiques** se réunissent régulièrement et traitent de sujets comme l'urbanisme, le cadre de vie, l'animation locale, la culture, etc.

Des **réunions plénières** sont organisées au moins trois fois par an. La présentation des travaux réalisés en commissions thématiques donnent lieu à des débats collectifs.

Les **Conseils de quartier** sont dotés chaque année d'un budget de fonctionnement de 3 300 euros et d'un budget d'investissement de 8 200 euros.

Les **élus référents** assurent le lien entre les Conseils de quartier et la Mairie.

## Vos élus référents

**Maité Errecart** conseillère déléguée du 11<sup>e</sup> chargée de la Démocratie locale et des Conseils de quartier

Belleville / Saint-Maur

Bastille / Popincourt

Léon-Blum / Folie-Régnault

Nation / Alexandre-Dumas

République / Saint-Ambroise

Nawel OUMER

Luc LEBON

Sophie PRADINAS-HOFFMANN

François VAUGLIN

Jean-Marie BARRAULT

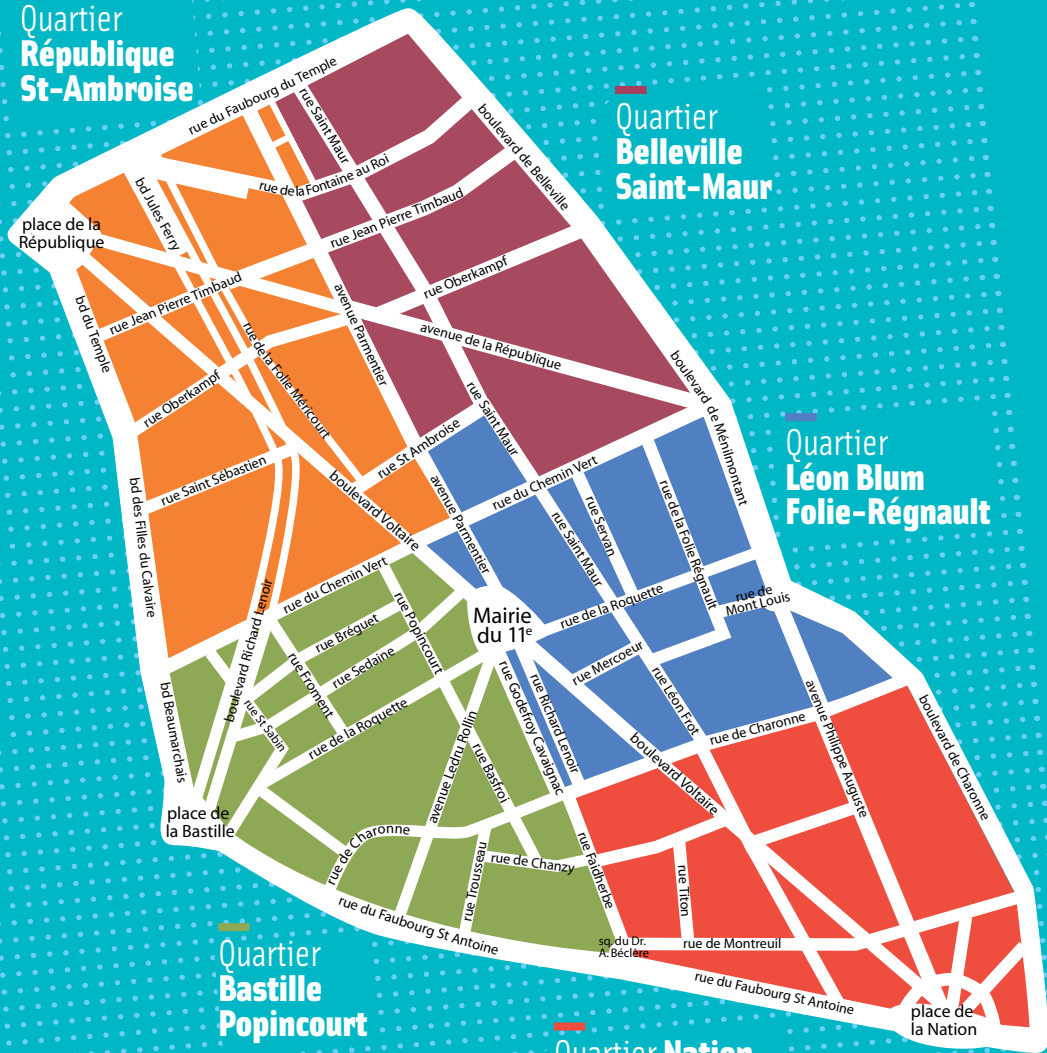
Quartier  
**République  
St-Ambroise**

Quartier  
**Belleville  
Saint-Maur**

Quartier  
**Léon Blum  
Folie-Régnauld**

Quartier  
**Bastille  
Popincourt**

Quartier  
**Nation  
Alexandre Dumas**



**Cellule des Conseils de quartier du 11<sup>e</sup>**  
**Mairie du 11<sup>e</sup> arrondissement**  
**12, place Léon Blum, 75011 Paris**

**Julie CARRÉ**, coordinatrice  
Mail : [julie.carre@paris.fr](mailto:julie.carre@paris.fr)  
Tél : 01 53 27 12 80

Retrouvez toute l'information des Conseils  
de quartier du 11<sup>e</sup> sur [www.mairie11.paris.fr](http://www.mairie11.paris.fr)  
rubrique *Vie citoyenne*